

---

**AVIS PUBLIC**

---

**ADOPTION DU BUDGET 2023  
ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2023-2024-2025  
DE LA VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS**

Avis est donné que le conseil municipal de Sainte-Agathe-des-Monts adoptera son budget 2023 et son programme triennal d'immobilisation 2023-2024-2025, lors de la séance extraordinaire qui se tiendra **mardi le 20 décembre 2022 à 19 heures** dans la salle de la place Lagny située au 2, rue Saint-Louis à Sainte-Agathe-des-Monts.

Les documents concernant le budget et le programme triennal d'immobilisation seront disponibles le 19 décembre 2022 sur le site Internet de la Ville par le biais de la section « Accès rapides » et le bouton « Conseil municipal – documents pour la prochaine séance – 20 décembre 2022 » (<https://ville.sainte-agathe-des-monts.qc.ca/conseil-municipal-documents-pour-consultation/>).

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 9 décembre 2022.

Anny Després, greffière adjointe